

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 10 (1960)
Heft: 4

Artikel: Une thèse nouvelle sur la Didachè
Autor: Prigent, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380743>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE THÈSE NOUVELLE SUR LA DIDACHÈ¹

Voici un gros livre qui mérite la plus sérieuse attention tant en raison de la nouveauté et de la portée des thèses qu'il défend (ne prétend-il pas retrouver dans la Didachè une œuvre chrétienne antérieure aux Evangiles !) que de l'érudition qui les fonde. Si, bien souvent, les conclusions ne nous semblent pas devoir emporter la conviction, il faut néanmoins dire très nettement combien il nous paraît bon de reprendre aujourd'hui, et d'une manière aussi fondamentale, l'étude de ces écrits du christianisme primitif, en particulier des *Pères apostoliques* dont la *Didachè* est un joyau. Il faut en repenser les problèmes en y projetant la lumière de nos connaissances sans cesse plus précises de cette période et de ces milieux si importants dans lesquels se réalisa la jonction entre le bas-judaïsme et le christianisme naissant.

Depuis la découverte de la *Didachè* (« Enseignement », « Instruction ») à la fin du siècle dernier, les critiques se sont essayés à l'expliquer et à la situer. La principale question se trouvait posée par l'étonnante parenté de toute la partie initiale de la Didachè (Les deux voies : manuel de morale décrivant l'humanité et son comportement comme divisés en deux camps antagonistes, la voie du bien qui se voit recommandée, et celle du mal) avec la partie finale de l'épître de Barnabé. De quelque manière qu'on ait répondu à cette question, un consensus avait fini par s'établir qui attribuait à la Didachè une date assez tardive, vers le milieu du deuxième siècle de notre ère. Ce sont tous ces problèmes que le Père Audet reprend à nouveau.

Déjà l'examen du titre le conduit à des conclusions notables (p. 91-103). Il remarque en effet que les plus anciennes mentions du titre lisent « Instructions des apôtres » (au pluriel = *Didachai, Doctrinae*). Les traducteurs et témoins ultérieurs tendent au contraire à substituer à ce pluriel un singulier et à amplifier le titre : *Instruction*

¹ JEAN-PIERRE AUDET : *La Didachè — Instructions des Apôtres*. Paris, Editions Gabalda, 1958, 498 p.

des douze apôtres, c'est ce qu'on lit par exemple dans le manuscrit du XI^e siècle dont la trouvaille révéla notre écrit. Mais voici que ce même témoin ajoute un deuxième titre : *Instruction du Seigneur aux païens par le moyen des douze apôtres*. Audet trouve là un indice révélateur : ce serait un souvenir reflétant l'histoire ou la préhistoire littéraire de la Didachè. Il y aurait eu à l'origine utilisation d'un recueil d'inspiration juive intitulé : *Instruction du Seigneur* (i. e. Dieu) *aux païens*, qui ne serait autre que le manuel des deux voies. A ce premier document, l'auteur aurait joint des éléments chrétiens, ce qui l'aurait amené à intituler le tout : *Instructions des apôtres*.

Mais avant de se pencher sur le problème des sources, Audet commence par étudier les questions relatives à la composition (p. 104-120). Notre écrit ne trahirait-il pas plusieurs stades ou couches de rédaction ? La constatation initiale est du domaine stylistique : en effet, dans les développements qui ne peuvent être imputés à une utilisation du recueil des deux voies, quatre passages se laissent isoler (1 : 4-6 ; 6 : 2-3 ; 7 : 2-4 ; 13 : 3, 5-7). Rompant avec le style du reste de l'ouvrage dans lequel les exhortations sont formulées à la deuxième personne du pluriel, l'auteur s'y exprime au singulier ; ce sont les *passages en Tu*. Or, un certain nombre de caractéristiques communes permettent de regarder ces passages comme des interpolations secondaires, de tendance casuistique, dominées par l'idée de perfection.

Une deuxième remarque va permettre une dissection plus poussée. Did. 11 : 1-2 ressemble fort à une conclusion : « Si quelqu'un, donc, se présente à vous avec des instructions conformes à tout ce qui vient d'être dit, recevez-le ; mais s'il... propose d'autres instructions (seul le copte donne ici le pluriel)... ne lui prêtez pas attention. » Or, 11 : 3 amorce un nouveau développement sur la question des apôtres et des prophètes.

N'aurions-nous pas ici la fin de la Didachè dans un premier stade de rédaction ? Audet croit pouvoir le prouver en invoquant le témoignage de la *Stichométrie* de Nicéphore (une liste qui donne le nombre de stiques, ou lignes, des écrits qu'elle énumère). La Didachè s'y voit attribuer 200 stiques, ce qui ne suffit en aucune manière pour englober nos seize chapitres actuels. Cependant, calcule Audet, si l'on dispose le texte en stiques de 36 lettres et en supprimant les passages en *Tu* qui sont des additions secondaires, on arrive au chiffre de 165 en Did. 11 : 2. Or, on sait que la *Stichométrie* de Nicéphore donne des nombres arrondis ; 165 est peu différent de 200. La Didachè qu'elle veut caractériser s'arrêtait en 11 : 2 ; on désignera ce stade de rédaction du sigle D 1, le reste (dont il faut excepter 13 : 3, 5-7 qui est le quatrième passage en *Tu*) sera D 2. Enfin I désignera le troisième stade, celui de l'interpolateur qui ajoute dans une œuvre comprenant déjà D 1 et D 2, quatre passages en *Tu*.

Il s'agit maintenant de voir si d'autres indices viennent confirmer ce découpage. Certes, doit admettre Audet, l'identité de style dans les deux morceaux oblige à supposer que D₁ et D₂ sont l'œuvre d'un même auteur. Mais certaines différences viennent montrer que cet auteur ne les a pas rédigées au même moment. Ainsi, tandis que D₁ se réfère d'une manière directe à l'autorité et à l'enseignement du Seigneur (9 : 5 : « Le Seigneur a dit... »), D₂ précise par deux fois : « Comme vous l'avez dans l'évangile... » (15 : 3-4).

Donc entre D₁ et D₂ il faut supposer la rédaction (ou la diffusion) d'un évangile. D'autre part, D₂ semble bien supposer que D₁ ne répond plus exactement aux besoins de l'heure, puisqu'il revient sur des thèmes déjà traités pour les préciser ou les compléter (eucharistie, ministères de la parole...)

Les choses étant ainsi, la question se pose de savoir comment il convient de se représenter les rapports de D₁ avec ce manuel des deux voies dont on a précédemment postulé l'existence (p. 121 ss.). On connaît depuis quelques décennies une *Doctrina apostolorum* qui passait jusqu'ici pour être une traduction latine de Did. 1-6 (moins 1 : 3 - 2 : 1). Or, Audet décèle dans les leçons particulières de cette *Doctrina* des caractères juifs plus accentués que dans la Didachè. Ceci l'amène à conclure que la *Doctrina* est un témoin, indépendant de la Didachè, d'un recueil des deux voies dont l'origine est à chercher dans le judaïsme. On peut même préciser depuis les découvertes du désert de Juda : dans un judaïsme extrêmement proche de la secte de Qumran (cf. le livre de la *Règle* avec son développement central : Instruction sur les deux esprits). Nous aurions là quelque chose comme un écrit moral de propagande de la secte.

Un dernier problème de sources se pose enfin. Quels sont les rapports entre la Didachè et nos Evangiles ? (p. 166 ss.). On voit tout de suite la portée de la réponse qui sera faite à la question : La Didachè connaît-elle ou non les Evangiles ? Mais la question doit être posée séparément pour D₁ et D₂, cela va sans dire.

Si D₁, d'après Audet, ne connaît pas un Evangile écrit, il est néanmoins indéniable qu'il témoigne en de nombreux passages d'une certaine familiarité avec des thèmes évangéliques et leur formulation. Mais ces parentés s'expliquent au mieux en supposant que les milieux dans lesquels vit et écrit le didachiste, connaissent des traditions orales qui seront par la suite collationnées dans les Evangiles.

D₂, lui, renvoie à un écrit évangélique. Mais quel est-il ? Serait-ce Matthieu ? Ici encore, Audet ne pense pas que ce soit la meilleure explication ; il préfère supposer une mise par écrit de ces mêmes traditions, mais dans un état encore antérieur à nos Evangiles.

De tout cela découle évidemment une datation qui fait remonter très haut la composition de notre écrit (p. 187 ss.).

L'utilisation d'un ouvrage juif n'est pensable qu'au premier siècle. La peinture de l'Eglise et de ses ministères confirme ceci : nous sommes au stade de transition entre prophètes et docteurs d'une part, évêques et diacres de l'autre. Le recours à des traditions prématthéennes exclut le dernier quart du premier siècle. Enfin, un passage de l'interpolateur (qui représente donc le stade ultime de la composition), Did. 6 : 3, traite de questions de nourriture comme de problèmes actuels et ce, avec un tel laconisme qu'il faut bien penser que cette prise de position ignore et précède les développements pauliniens sur le même sujet. Nous aboutissons alors à une datation aux alentours des années 50-70, la rédaction témoignant sans doute d'une origine antiochéenne.

Il s'agirait donc, à peu de choses près, du premier écrit chrétien connu. On voit que la cause vaut d'être soigneusement discutée.

Nous allons donc reprendre les grands moments de l'argumentation que nous venons d'exposer schématiquement. Comme la thèse repose en partie sur la distinction de plusieurs couches de rédaction dans la Didachè, c'est par là qu'il faut commencer.

Et d'abord, que penser des quatre morceaux isolés comme interpolations ?

— Ils témoignent d'une indéniable casuistique, c'est vrai, mais D 2 en montre tout autant, en 11 : 3 par exemple.

— Ils visent l'idée de perfection certes, mais ceci peut encore se relever en 10 : 5 et 16 : 2 (c'est-à-dire en D 1 et D 2).

— Ils sont à mettre au compte du dernier stade de rédaction, mais 6 : 2-3 se trouve dans la *Doctrina* et vient donc des deux voies...

— Enfin, 13 : 4 suppose 13 : 3 (passage en « Tu » donc I) : 3. « Tu prendras donc du pressoir et de l'aire, des bœufs et des brebis, les prémices de tous les produits pour les donner aux prophètes : ils sont vos grands prêtres. 4. Au cas où vous n'auriez pas de prophète, donnez-le aux pauvres. » Audet en a bien conscience et se voit réduit à supposer que 13 : 4 est une interpolation introduite postérieurement à l'intervention de l'Interpolateur. N'est-ce pas là une solution désespérée ?

En un mot, la réalité d'une couche I nous paraît plus que douceuse.

Il n'en va pas différemment de la distinction de D 1 et D 2. La faiblesse des remarques formelles tendant à prouver la fin d'un écrit primitif en 11 : 2 est évidente. La thèse est ici trop ingénieuse et doit faire appel à trop d'à-peu-près : il faut supposer que le texte copte a seul conservé la leçon originale. La Stichométrie de Nicéphore, document du IX^e siècle et dont on connaît les imperfections, doit être regardée comme une autorité. Mais cela ne suffit pas encore, il faut en corriger les données dans une proportion d'un cinquième...

Mais on passerait peut-être sur ces difficultés si une différence marquée séparait D 1 et D 2. Or, rien de tel ne se présente. D 2 revient sur des thèmes déjà traités en D 1, nous dit-on, pour y apporter des précisions complémentaires. Mais l'exemple des développements sur l'eucharistie nous paraît justement fournir une preuve du contraire : nous serions, en effet, tentés de suivre M. Dibelius (*Die Mahlgebete der Didache*, Zft. f. die ntl. Wiss. 37, 1938) et G. Bornkamm (*Das Anathema in der urchristlichen Abendmahlsliturgie*, in *Das Ende des Gesetzes*, München 1952). Ces deux travaux sont apparemment ignorés par le P. Audet) lorsqu'ils nous montrent que Did. 9-10 ne décrit pas l'eucharistie proprement dite. Did. 14 n'est donc pas un retour sur le même sujet.

D 2, nous dit-on, cite un *écrit* évangélique encore ignoré de D 1 mais, tout de suite, on doit nous préciser que seule une différence de rédaction sépare les traditions évangéliques qui inspirent nos deux couches. D 1 et D 2 se référant à des traditions fort proches les unes des autres, mais qui dans un cas sont orales, dans l'autre écrites. Ceci affaiblit déjà considérablement l'argument ; mais voici qu'une difficulté surgit avec Did. 8 : 2 où (nous sommes dans D 1) nous lisons : « Le Seigneur l'a ordonné *dans l'évangile*. » Audet doit expliquer alors que le mot évangile n'est pas employé ici dans le sens qu'il se verra attribuer en D 2. Cette justification peut-elle être admise ?

Sur le terrain de la distinction des couches de rédaction, nous restons donc très réticents devant la démonstration qui nous est proposée. Mais, faut-il le préciser, ces réticences peuvent parfaitement en principe ne pas affecter les résultats de l'étude des sources. Et de fait nous souscrivons beaucoup plus volontiers aux conclusions de Audet sur la source juive des deux voies, à son enracinement dans un judaïsme proche de Qumran, à sa christianisation et son utilisation par le didachiste et par l'auteur de l'épître de Barnabé. Tout ce qui concerne le difficile problème des relations Didachè-Barnabé nous paraît également de la meilleure venue.

Par contre, des objections s'élèvent à nouveau lorsqu'il est question des rapports entre la Didachè et les « traditions évangéliques ». Il ne peut être question de reprendre ici l'étude de tous les textes invoqués par Audet. On se limitera donc à deux remarques :

1. Did. 16 comporte un développement apocalyptique dont bien des éléments sont parallèles à Mat. 24. Pour Audet, le caractère primitif de Did. 16 ressort nettement d'une comparaison entre l'ordonnance des deux documents. Si Didachè utilisait Matthieu, on ne comprendrait pas comment ni pourquoi il se serait livré au petit jeu d'aller prendre ses citations aux quatre coins du chapitre de l'évangile, commençant par glaner un verset à la fin, revenant en arrière, sautant à nouveau plus loin, etc...

Le problème nous paraît mal posé. Examinons le plan respectif des deux développements et la conclusion sautera aux yeux. Did. 16 ménage dans son ordonnance une savante progression qui explique parfaitement les modifications imposées au texte évangélique qu'il *utilise* pour le soumettre aux nécessités d'un plan systématique. Ainsi les pseudo-christs de Mat. 24 : 24 sont-ils tout d'abord laissés de côté pour n'apparaître qu'avec la culmination de l'impiété. Voici le plan de Did. 16 tel qu'il s'impose au lecteur : Pseudo-prophètes, haine croissante, apparition du Séducteur accompagné de son cortège d'abominations. Alors viendra le grand embrasement de l'épreuve finale que la foi doit traverser victorieusement. En effet, les signes de la fin apparaîtront (trois signes successifs sont énumérés). Le dernier consiste en la résurrection des saints. Enfin, l'histoire se clôt avec le retour du Seigneur sur les nuées.

Qu'on essaie de résumer semblablement Mat. 24 et la différence crèvera les yeux : Did. 16 met de l'ordre et un plan là où il n'y en avait pas.

Enfin, si l'on compare les formes verbales, il est clair que Did. 16 : 3-8 est un morceau de catéchèse dans lequel les deuxièmes personnes du pluriel, les impératifs, les exhortations brûlantes de Matthieu se voient utilisés en un style encore prophétique certes, mais d'une prophétie bien refroidie. Ce ne sont plus que des descriptions et des énumérations, en un mot, l'apocalypse se voit monnayée en catéchèse.

Pour en finir, posons à notre tour une question au Père Audet : Si Did. 16 utilisait vraiment une tradition pré-matthéenne, comment et pourquoi Matthieu, à partir d'un ensemble si bien ordonné, aurait-il pu composer ce fouillis ? (Ce qui devient au contraire tout naturel si l'on admet que « l'apocalypse synoptique » recueille et acclimate dans le christianisme des pièces et des morceaux issus des traditions juives.)

2. Encore un mot à propos des textes où le didachiste semble opérer une synthèse entre des versets empruntés à Matthieu *et* à Luc. Pareil procédé est impensable, déclare Audet, lorsqu'il n'est pas justifié par un grand dessein d'harmonisation comme celui de Tatien. Il faut donc plutôt voir dans ces « citations » des réminiscences d'une tradition évangélique encore indéterminée. Mais comment ne pas penser aux « citations » évangéliques des autres témoins de la littérature des premiers chrétiens où de semblables mélanges se peuvent remarquer (cf. *I Clément...*) ?

Comment ne pas invoquer aussi l'évangile de Thomas récemment publié et dans lequel certains *logia* dépendent indiscutablement de plusieurs évangiles dont les leçons particulières viennent se compléter sans qu'il s'agisse d'écrire une harmonie de tout l'évangile ?

Il nous paraît évident que le didachiste connaît et utilise les évangiles (tout au moins Matthieu et Luc), plutôt que des traditions pré-évangéliques. Il n'a donc pas pu écrire son traité aux environs de l'an 50 comme le veut Audet.

Si nous nous sommes exclusivement arrêté sur les deux cents premières pages du livre examiné, c'est que les thèses qui y sont exposées appelaient, par leur nouveauté et leur portée, un sérieux examen. Il ne faut cependant pas manquer d'attirer l'attention des lecteurs sur la seconde moitié du travail qui nous offre un commentaire suivi. Il y a là d'excellentes pages, mais dont il est difficile de rendre compte. Relevons toutefois le long développement consacré à l'origine du thème littéraire et religieux de l'eucharistie. Audet dégage de cette analyse des conclusions pertinentes selon lesquelles les prières et les textes eucharistiques du christianisme primitif se situeraient dans la lignée des « eucharisties » hébraïques et juives qui sont avant tout des bénédictions : l'homme s'émerveille devant les hauts faits de Dieu, il les rappelle (anamnèse) et cela devient pour lui un sujet de bénir Dieu.

Il est regrettable que ce commentaire intelligent soit préfacé par une introduction littéraire dont tant de pages sont si discutables.

Paris.

PIERRE PRIGENT.